

## **Cascade de Salles-la-Source Un incroyable fantôme !**

Sous ce titre, l'association « Ranimons la cascade ! » écrit qu'elle ne s'attendait pas à un tel coup de théâtre, surtout pas les membres de l'association qui ont pris récemment la route de Toulouse, avec une mission délicate : vérifier, à la DREAL (la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du Logement) de Midi-Pyrénées qu'aucune pièce ne manquait dans un dossier-clé concernant la microcentrale de Salles-la-Source... »

(Suite page 3)

## **Cascade de Salles-la-Source Un incroyable fantôme !**

(Suite de la page 1)

L'association poursuit : « Précisons, sans entrer dans ces considérations administratives complexes à l'envi avec lesquelles il nous a bien fallu apprendre à jongler, depuis cinq ans que dure notre combat, qu'il s'agit du « dossier de fin de concession ». Il était incontournable pour une poursuite de cette exploitation vandale que nous ne voulons plus. Il devait impérativement être constitué avant le 31 décembre 2002, sans quoi la poursuite de l'exploitation était impossible.

Nous en avions vainement réclamé la communication. Il nous avait fallu saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, laquelle nous avait (une fois de plus !) donné raison. Ce qui n'avait pas suffi puisque nous avons dû saisir le Tribunal Administratif de Toulouse. À son tour, celui-ci avait en mars dernier enjoint à l'Administration de nous donner satisfaction.

Bref, enfin, après deux ans de réclamations, nous allions savoir. Le barrage souterrain, en particulier, nous intriguait.

En fait, nos envoyés spéciaux à la DREAL de Toulouse ont eu vite fait le tour de la question : ils ont appris que le fameux dossier n'existait pas ! Vous avez bien lu : pas de ce dossier de fin de concession sans lequel la préfecture, en toute équité républicaine, n'aurait pas dû hésiter une seconde à faire cesser l'exploitation dès la fin de la concession. Pas une seconde !

Si après ce nouveau tour de force de l'Administration et du concessionnaire de la microcentrale réunis, la cascade ne retrouve pas bientôt sa liberté de couler pour l'agrément de tous, à commencer par celui de l'économie locale, c'est à désespérer à tout jamais de la démocratie dans ce Pays. »